



Notes Statistiques

Académie de Clermont-Ferrand

Indicateurs de résultats des lycées Baccalauréats Général - Technologique et Professionnel 2010

numéro 06-11
mars 2011

Indicateurs de résultats des lycées

**baccalauréat général-technologique et
baccalauréat professionnel**

2010

Mustapha ENNAJOUÏ

Ce document est édité par :

Rectorat de l'académie
de CLERMONT-FERRAND
3 avenue Vercingétorix
63033 CLERMONT-FERRAND CEDEX 1

Auteur
Mustapha ENNAJOU

Secrétariat :
Marie-José TEIXEIRA

Service Statistique Académique
Tél : 04 73 99 32 71
Fax : 04 73 99 32 78
ssa@ac-clermont.fr

Consultation en ligne :

Grand public
<http://stat.ac-clermont.fr>
Depuis un site académique
<http://statpro.ac-clermont.fr>

Table des matières

1	Présentation	7
2	Les indicateurs du baccalauréat général et technologique	13
2.1	Bac général et technologique : taux de réussite brut et taux attendu	14
2.1.1	Taux de réussite brut et taux attendu : structure 1	14
2.1.2	Taux de réussite brut et taux attendu : structure 2	16
2.1.3	Taux de réussite brut et taux attendu : structures 3, 5 et 6	18
2.2	Bac général et technologique : taux d'accès de la seconde au baccalauréat	19
2.2.1	Taux d'accès de la seconde au baccalauréat : structure 1	19
2.2.2	Taux d'accès de la seconde au baccalauréat : structure 2	22
2.2.3	Taux d'accès de la seconde au baccalauréat : structures 3, 5 et 6	24
2.2.3.0.1	Représentation des valeurs ajoutées des indicateurs 1 et 2	25
2.3	bac général et technologique : proportion de bacheliers parmi les sortants	27
2.3.1	Proportion de bacheliers parmi les sortants : structure 1	27
2.3.2	Proportion de bacheliers parmi les sortants : structure 2	29
2.3.3	Proportion de bacheliers parmi les sortants : structures 3, 5 et 6	30
2.4	Bac général et technologique : synthèse des valeurs ajoutées	31
2.4.1	Synthèse des valeurs ajoutées : structure 1	31
2.4.2	Synthèse des valeurs ajoutées : structure 2	32
2.4.3	Synthèse des valeurs ajoutées : structures 3, 5 et 6	33
2.5	Synthèse des valeurs ajoutées : vue d'ensemble	34
2.5.1	Tableau : vue d'ensemble	35
2.5.1.0.2	Matrice des distances euclidiennes du groupe A	36
2.5.1.0.3	Matrice des distances euclidiennes du groupe D	37
3	Indicateurs du baccalauréat professionnel	38
3.1	Taux de réussite brut et taux attendu : production	38
3.2	Taux de réussite brut et taux attendu : services	41
3.3	Taux d'accès de 1ère au baccalauréat	42
3.4	%Bacheliers sortants	43
3.5	Synthèse des 2 valeurs ajoutées : vue d'ensemble	44
4	Lecture de la structure pédagogique des lycées	46

1 Présentation

Lors de la session 2010, les lycées publics et privés de l'académie de Clermont-Ferrand ont réalisé des scores bruts, toutes séries confondues, allant de 58 % à 100 % en baccalauréat général et technologique et en baccalauréat professionnel, les scores étant de 67 % à 100 % dans le domaine de la production et de 76 % à 100 % dans le domaine des services.

Ces taux bruts de réussite sont-ils suffisamment pertinents à eux seuls pour mettre en avant l'activité de tel ou tel établissement ?

Parce que le taux de réussite brut au baccalauréat est le rapport entre le nombre de candidats et le nombre d'admis. Il traduit l'instant T. En ce sens, il représente la situation de la seule année de terminale et ne prend pas en compte l'activité de l'établissement et les caractéristiques des élèves depuis la seconde. En effet, les élèves suivent un cursus accompagnés de leurs caractéristiques jusqu'à la terminale. Des questions se posent :

- pourquoi l'ensemble des élèves ne parvient-il pas jusqu'à cette classe et quel est le rôle de l'établissement dans ce cursus ?
- l'évaporation des élèves serait-elle la conséquence d'une réorientation, de départ vers un autre lycée, d'une migration familiale vers une autre académie ou bien d'une politique d'exclusion de la part de l'établissement ?
- l'établissement a-t-il bien "accompagné" en faisant réussir ses élèves y compris avec des années de redoublements ?

L'activité de l'établissement, de la seconde à la terminale, est déterminante.

Par ailleurs, de nombreuses études ont montré que les devenir des élèves dans le système éducatif sont en partie liés à la CSP des parents et à l'âge des élèves. A cet égard, les élèves issus de CSP moins favorisées réussissent moins bien que ceux de CSP favorisées et les élèves avec du retard en lycée réussissent moins bien que ceux en avance.

A partir de ces constatations, la question qui se pose est : Concrètement, quels critères retenir pour mesurer les résultats d'un lycée par rapport à un autre ?

Sachant que " mesurer " conduit à " apprécier ", l'analyse statistique doit s'entourer de précautions et de réserves en la matière.

Une réponse non relativisée, à la question ci-dessus, peut conduire à des erreurs d'appréciation et donc de choix. En effet, les intéressés par la réponse sont en premier lieu le lycéen et ses parents.

La proclamation du meilleur lycée n'est pas l'objectif de cette étude. Cette dernière a pour finalité l'approche des éléments explicatifs relatifs, d'une part, à la réussite ou la non-réussite de l'élève et, d'autre part, l'apport observé de l'établissement.

Les objectifs des parents et les objectifs des élèves peuvent diverger. Dans ce cas, un palmarès ou un classement des lycées n'a guère de sens.

La réussite ou l'échec au baccalauréat est une réponse concrète au cursus scolaire de l'élève. La probabilité, en termes de réussite au baccalauréat, est influencée et par ce cursus, et par l'environnement socio-culturel de l'élève.

C'est dans ce sens que l'éducation nationale a pris le parti de présenter trois indicateurs qui proposent des approches différentes et complémentaires des performances des lycées :

1. Le taux de réussite attendu au baccalauréat

Le taux de réussite " Attendu " au baccalauréat tient compte des facteurs externes à l'établissement (origine sociale et âge des élèves de terminales). Il intègre " L'ENVIRONNEMENT SOCIO-CULTUREL ".

Le taux attendu (base France) est la réussite des élèves de même âge et origine sociale.

Il se présente selon deux modes de calcul :

- soit par rapport à des références moyennes académiques
- soit par rapport à des références moyennes nationales (c'est le cas de cette présentation).

2. Le taux d'accès au baccalauréat

Le taux brut de réussite au baccalauréat subit l'influence des cursus et de l'offre de formation des établissements plus ou moins diverses. Ces influences ont pour effet, notamment, la modification de l'homogénéité de la population d'élèves, d'où l'indicateur du taux d'accès au baccalauréat.

Le taux d'accès attendu est calculé sur des typologies d'établissements à structure comparable : lycée d'enseignement général, lycée polyvalent à dominante tertiaire, lycée polyvalent à dominante industrielle, lycée technologique à dominante tertiaire et lycée technologique à dominante industrielle (voir la dernière page).

Le taux d'accès de la seconde au baccalauréat et de la terminale au baccalauréat concerne l'ensemble de la scolarité dans le lycée. Sa valeur dépend donc partiellement de la structure pédagogique de l'établissement.

En effet, un lycée à large spectre de formations a de grandes chances de garder l'ensemble de ses élèves tout au long de leur scolarité ; à l'inverse, un lycée qui offre une palette plus étroite de formations voit un certain nombre de ses élèves le quitter pour poursuivre leur scolarité dans un autre établissement.

Cet indicateur permet d'évaluer la probabilité pour un élève, de seconde ou de première année de baccalauréat professionnel, d'obtenir le bacca-

lauréat à l'issue d'une scolarité entièrement effectuée dans le lycée, quel que soit le nombre d'années nécessaires.

Si l'élève quitte l'établissement pour une raison quelconque, le lycée est considéré comme n'ayant pas su, ou pas voulu, ou pas pu, conduire l'élève au baccalauréat. Cependant, pour nuancer ce taux d'accès, le ministère a été conduit à construire le taux d'accès de la première au baccalauréat pour tenir compte de facteurs pour lesquels le lycée n'a que peu ou pas de prise et qui ne relèvent donc pas, à proprement parler, de son efficacité.

3. La proportion de bacheliers parmi les sortants

C'est la proportion de ceux qui ont quitté l'établissement avec le baccalauréat. C'est un indicateur qui peut servir, entre autres, à évaluer l'efficacité de la politique de redoublement pratiquée par le lycée.

Comment apprécier les résultats en terme de valeur ajoutée ?

Les indicateurs de résultat des lycées sont construits en fonction de l'objectif essentiel qui est fixé aux lycées, préparer les élèves pour les conduire à la réussite au baccalauréat.

Ces indicateurs proposent des approches différentes, mais surtout complémentaires des lycées, et il convient de les comparer à une référence pour rendre compte de l'action propre du lycée.

Un lycée qui comptabilise une valeur élevée pour un indicateur nous oblige à poser des questions :

- Est-ce un hasard ?
- Est-ce du fait qu'il a reçu de bons élèves qui ont pu obtenir le baccalauréat sans effort ?
- Est-ce dû au fait qu'il a su, tout au long d'une scolarité, développer chez des élèves peut-être moins doués au départ, les connaissances et les capacités qui ont permis leur succès ?

Pour apprécier l'action propre du lycée, l'élimination des effets des facteurs de réussite extérieurs au lycée s'avère nécessaire afin de conserver ce qui relève de son action propre. Ces facteurs extérieurs sont, entre autres, l'âge et l'origine sociale des élèves, dont il convient de faire le croisement pour aboutir à une bonne approximation des chances d'accès et de réussite au baccalauréat d'un élève, comme le montre l'exemple suivant :

Exemple relatif au baccalauréat général et technologique
Taux de réussite nationaux selon l'âge et l'origine sociale des élèves des établissements

		Age au 31-12-Année de l'examen du baccalauréat			Total
		18 ans et -	19 ans	20 ans et +	
Origine sociale des élèves	Très favorisée	92.2	77.8	70.1	86.5
	Favorisée	87.8	74.5	68.1	81.1
	Moyenne	86.2	73.5	67.1	79.2
	Défavorisée	82.8	70.3	63.4	74.5
Total		87.6	73.6	66.3	80.1

Le lycée dont les élèves sont jeunes et de surcroît d'origine sociale " Très favorisée ", a un taux de comparaison de réussite au baccalauréat de 92,2 %. Par contre, le lycée dont les élèves candidats au baccalauréat ont 20 ans et plus et sont d'origine sociale " Défavorisée ", a un taux de comparaison de 63,4 %. Cette façon de calculer en croisant l'âge des élèves et leur origine sociale donne une valeur appelée " Taux attendu ". C'est une simulation et non un objectif. Il en résulte que la valeur ajoutée est l'écart entre le taux brut et le taux attendu. Pour le lycée qui comptabilise un taux de réussite brut de 85 % alors que le taux de réussite attendu est de 80 % (une différence de 5 points), cela signifie qu'il a apporté aux élèves qu'il a accueillis plus que ce que ceux-ci auraient reçu s'ils avaient fréquenté un établissement situé dans la moyenne, ce qui est l'indice d'une bonne efficacité relative. Si l'écart est négatif, la présomption inverse prévaut.

De la même manière, le taux d'accès au baccalauréat et la proportion de bacheliers parmi les sortants, pour les lycées généraux et technologiques, ne sont pas seulement liés à l'efficacité de l'établissement, mais aussi à la configuration de son offre : il est normal, par exemple, qu'un lycée général oriente en fin de seconde un certain nombre de ses élèves vers un autre établissement

qui offre des formations technologiques ; dans ces conditions, le taux d'accès au baccalauréat et la proportion de bacheliers parmi les sortants de l'établissement seront, toutes choses égales par ailleurs, plus faibles que ceux d'un établissement qui a une offre plus diversifiée.

Pour l'ensemble des taux, l'établissement doit être comparé à des établissements offrant la même structure pédagogique. Pour cette raison, les lycées sont répartis en 5 classes d'établissements comparables (Voir dernière page de ce document) et les taux nationaux sont calculés sur cette typologie. L'établissement peut changer de typologie l'année suivante.

2 Les indicateurs du baccalauréat général et technologique

51 unités lycées ont présenté des candidats pour la session 2010. Dans le cadre de ce document, 48 unités remplissent les conditions minimums pour le dégagement d'une valeur ajoutée, identifiée par la colonne "Écart".

Sauf erreur de notre part, les lycées non pris en compte sont :

- Anna Rodier dans l'Allier
- A. Einstein dans l'Allier
- A. Marie Martel dans la Haute-Loire

Dans ce document, chaque indicateur occupe une section. Chaque sous section présente une structure pédagogique.

Chaque tableau comprend :

- 1) le taux du lycée concerné.
- 2) le taux attendu pour le lycée par rapport aux lycées ayant les mêmes structures dans l'académie et en France.
- 3) la différence calculée entre le taux du lycée et le taux attendu en France. Le résultat de cette colonne est positif ou négatif. Même négatif, le résultat d'un seul indicateur ne peut, à lui seul, conduire à la conclusion de bon ou de moins bon. En effet, une appréciation est à dégager sur les trois indicateurs.

Les tableaux font référence à la structure pédagogique des lycées en terme de codification. Pour comprendre cette codification le lecteur doit consulter le tableau de la dernière page de ce document.

2.1 Bac général et technologique : taux de réussite brut et taux attendu

Le tableau ci-dessous indique que le lycée privé, SEVIGNE-SAINT LOUIS à ISSOIRE dans le Puy-de-Dôme, a présenté, au titre de la session 2010, pour le baccalauréat général et technologique un total de 37 élèves correspondant à la structure pédagogique codifiée 1 : lycée possédant des filières générales uniquement. Le taux brut de réussite réalisé par les élèves du lycée SEVIGNE-SAINT LOUIS est de 100 %.

2.1.1 Taux de réussite brut et taux attendu : structure 1

Département	Dénomination	Secteur	Effectif	% de réussite du lycée (1)	% attendu académie (2)	% attendu France (3)	Ecart France (1-3)
PUY DE DOME	SEVIGNE-SAINT LOUIS	PR	37	100	87	87	13
PUY DE DOME	FENELON	PR	91	98	92	94	4
PUY DE DOME	ST PIERRE COURPIERE	PR	31	97	83	81	16
PUY DE DOME	B. PASCAL CL-FD	PU	280	96	94	95	1
HAUTE LOIRE	ST-J DE COMPOSTELLE	PR	86	95	88	93	2
PUY DE DOME	MASSILLON	PR	81	94	94	96	-2
CANTAL	MAURIAC	PU	77	92	90	92	0
ALLIER	T. DE BANVILLE	PU	256	92	92	92	0
PUY DE DOME	J. D'ARC	PU	348	90	92	93	-3
HAUTE LOIRE	ST JULIEN	PR	49	90	88	89	1
PUY DE DOME	B. PASCAL AMBERT	PU	82	88	86	87	1
ALLIER	B. DE VIGENERE	PU	89	88	87	86	2
ALLIER	Mme DE STAEL	PU	315	87	91	91	-4
ALLIER	ST PIERRE CUSSET	PR	129	87	87	91	-4
HAUTE LOIRE	DU SACRE COEUR	PR	57	86	87	88	-2
CANTAL	E.DUCLAUX	PU	233	83	89	92	-9
PUY DE DOME	STE MARIE	PR	54	81	90	89	-8

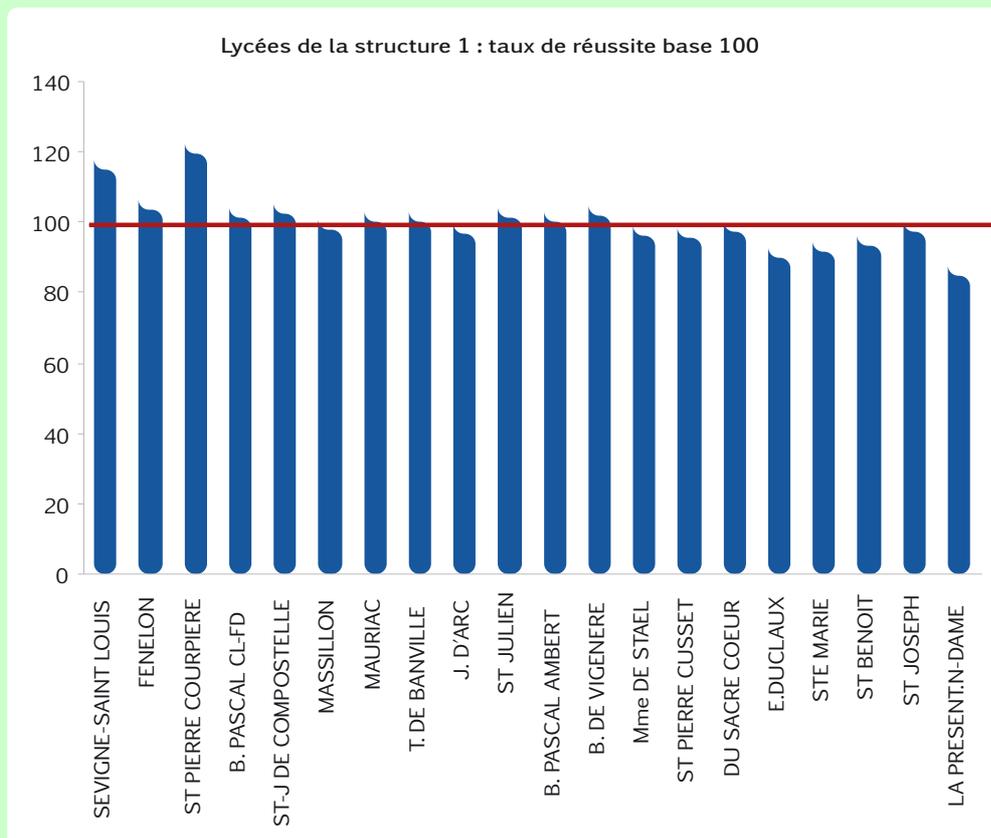
La donnée simulée de ce que serait le taux de réussite de ce lycée si ses élèves connaissaient le même succès au baccalauréat que l'ensemble des candidats (en France) de tous les lycées de même âge et origine sociale est indiquée dans la colonne (3) et correspond à 87 %

Conclusion pour ce lycée : le lycée SEVIGNE-SAINT LOUIS, en tant qu'élément d'un sous-ensemble à structure comparable, réalise par rapport au taux attendu résultant de la simulation nationale concernant l'origine sociale, l'âge des élèves et résultat au DNB, un score de 13 points au dessus du taux attendu

en France.

La formule de calcul employée pour la simulation est la même pour tous les lycées. Si erreur il y a, elle serait du même niveau, du même degré à l'intérieur de chaque structure pédagogique.

A noter que les taux attendus/France de cette structure n'ont pas la même valeur. Pour faciliter la lecture et disposer d'une vision rapide, il convient de convertir le taux de réussite brut de chaque établissement en base 100. Sur la représentation suivante, les établissements au-dessous de la ligne rouge n'ont pas rempli leur objectif.

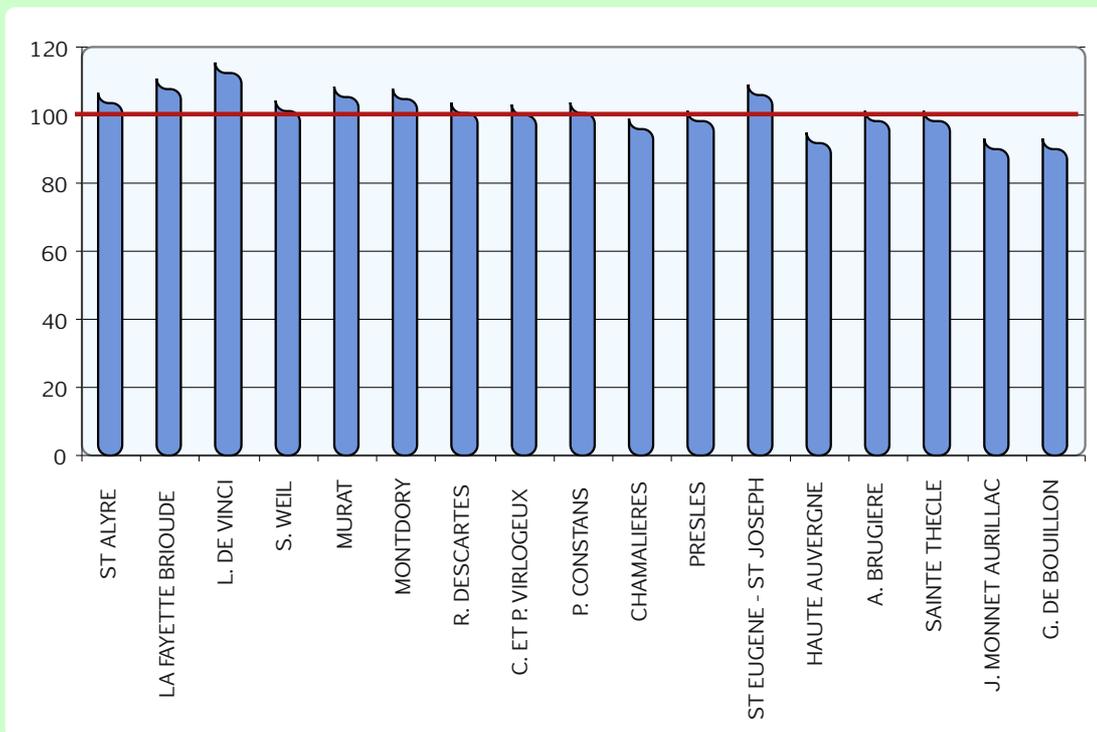


Cette lecture est valable pour le reste des quatre structures dont les représentants figurent sur les pages suivantes.

2.1.2 Taux de réussite brut et taux attendu : structure 2

Département	Dénomination	Secteur	Effectif	% de réussite du lycée (1)	% attendu académie (2)	% attendu France (3)	Ecart France (1-3)
PUY DE DOME	ST ALYRE	PR	205	96	90	93	3
HAUTE LOIRE	LA FAYETTE BRIOUDE	PU	93	95	91	88	7
HAUTE LOIRE	L. DE VINCI	PU	274	95	94	84	11
HAUTE LOIRE	S. WEIL	PU	280	93	91	92	1
PUY DE DOME	MURAT	PU	227	92	91	88	4
PUY DE DOME	MONTDORY	PU	147	92	91	88	4
PUY DE DOME	R. DESCARTES	PU	318	92	90	91	1
PUY DE DOME	C. ET P. VIRLOGEUX	PU	352	91	92	91	0
ALLIER	P. CONSTANS	PU	226	90	90	90	0
PUY DE DOME	CHAMALIERES	PU	192	89	88	93	-4
ALLIER	PRESLES	PU	408	88	90	90	-2
CANTAL	ST EUGENE - ST JOSEPH	PR	103	84	83	80	4
CANTAL	HAUTE AUVERGNE	PU	127	84	89	92	-8
PUY DE DOME	A. BRUGIERE	PU	240	84	89	85	-1
PUY DE DOME	SAINTE THECLE	PR	165	84	85	85	-1
CANTAL	J. MONNET AURILLAC	PU	214	79	89	88	-9
PUY DE DOME	G. DE BOUILLON	PR	251	78	82	86	-8

Parmi les établissements de la structure pédagogique 2 (ci contre), c'est le lycée L. DE VINCI qui comptabilise le plus de valeur ajoutée.



2.1.3 Taux de réussite brut et taux attendu : structures 3, 5 et 6

Taux de réussite brut et taux attendu : structure 3

Département	Dénomination	Secteur	Effectif	% de réussite du lycée (1)	% attendu académie (2)	% attendu France (3)	Ecart France (1-3)
HAUTE LOIRE	N-D DU CHÂTEAU	PR	167	92	91	90	2
PUY DE DOME	LA FAYETTE CL-FD	PU	171	84	85	88	-4
HAUTE LOIRE	C ET A DUPUY	PU	197	83	86	90	-7
PUY DE DOME	P. JOEL BONTE	PU	36	81	79	86	-5

Taux de réussite brut et taux attendu : structure 5

Département	Dénomination	Secteur	Effectif	% de réussite du lycée (1)	% attendu académie (2)	% attendu France (3)	Ecart France (1-3)
PUY DE DOME	S. APOLLINAIRE	PU	316	83	85	84	-1
ALLIER	V. LARBAUD	PU	87	79	78	84	-5
ALLIER	G. VINCENT	PU	60	78	81	83	-5
ALLIER	STE PROCULE	PR	40	58	65	66	-8

Taux de réussite brut et taux attendu : structure 6

Département	Dénomination	Secteur	Effectif	% de réussite du lycée (1)	% attendu académie (2)	% attendu France (3)	Ecart France (1-3)
ALLIER	J. MONNET YZEURE	PU	151	91	88	88	3
PUY DE DOME	JEAN ZAY	PU	72	90	89	86	4
CANTAL	DE LA COMM.ST GERAUD	PR	27	89	88	90	-1

2.2 Bac général et technologique : taux d'accès de la seconde au baccalauréat

Il permet d'évaluer la probabilité pour un élève de seconde, d'obtenir le baccalauréat à l'issue d'une scolarité entièrement effectuée dans le même lycée, quel que soit le nombre d'années nécessaires.

En pratique, il est calculé de seconde en première et de première en terminale et de terminale au baccalauréat.

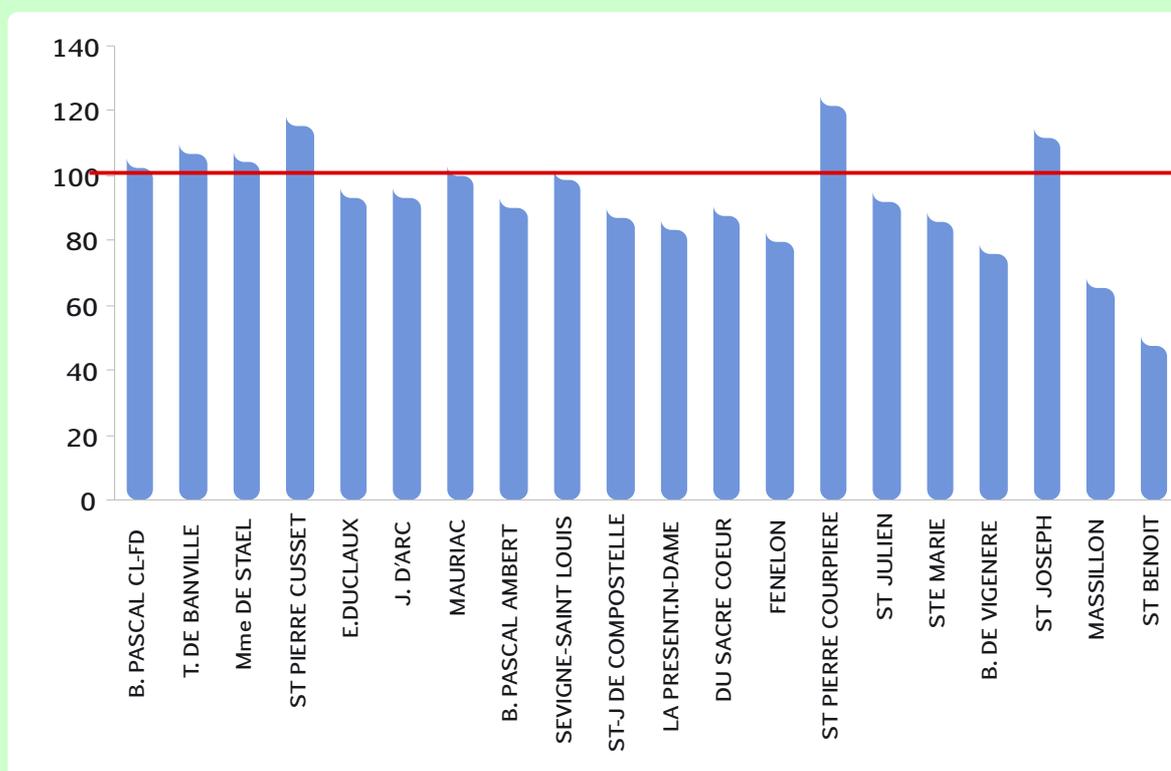
2.2.1 Taux d'accès de la seconde au baccalauréat : structure 1

Département	Dénomination	Secteur	Effectif de la seconde	Taux du lycée (1)	Attendu académie (2)	Attendu France (3)	Ecart France (1-3)
PUY DE DOME	B. PASCAL CL-FD	PU	349	79	81	77	2
ALLIER	T. DE BANVILLE	PU	329	78	76	73	5
ALLIER	Mme DE STAEL	PU	339	75	76	72	3
ALLIER	ST PIERRE CUSSET	PR	151	74	51	64	10
CANTAL	E.DUCLAUX	PU	231	71	77	76	-5
PUY DE DOME	J. D'ARC	PU	478	70	78	75	-5
CANTAL	MAURIAC	PU	90	68	62	68	0
PUY DE DOME	B. PASCAL AMBERT	PU	110	62	68	69	-7
PUY DE DOME	SEVIGNE-SAINT LOUIS	PR	64	61	66	62	-1
HAUTE LOIRE	ST-J DE COMPOSTELLE	PR	127	60	76	69	-9
CANTAL	LA PRESENT.N-DAME	PR	19	59	63	71	-12
HAUTE LOIRE	DU SACRE COEUR	PR	75	58	67	66	-8
PUY DE DOME	FENELON	PR	134	58	75	73	-15
PUY DE DOME	ST PIERRE COURPIERE	PR	43	57	43	47	10
HAUTE LOIRE	ST JULIEN	PR	77	56	55	61	-5
PUY DE DOME	STE MARIE	PR	86	54	52	63	-9
ALLIER	B. DE VIGENERE	PU	117	51	63	67	-16
ALLIER	ST JOSEPH	PR	39	47	39	42	5
PUY DE DOME	MASSILLON	PR	104	45	56	69	-24
ALLIER	ST BENOIT	PR	53	27	53	57	-30

Ce taux apparaît plus pertinent que le taux de réussite au baccalauréat pour apprécier l'efficacité globale d'un lycée. Cependant, le taux d'accès de la seconde au baccalauréat concerne l'ensemble de la scolarité dans le lycée. Sa valeur dépend donc partiellement de la structure pédagogique de l'établissement.

Le tableau de la page précédente indique que les effectifs de la seconde, du lycée B. PASCAL à CLERMONT-FERRAND, étaient au nombre 349 élèves. En 2010, à l'issue des épreuves du baccalauréat de la session 2010, ils étaient 79 % à passer les obstacles de la seconde, de la première, de la terminale et à subir les épreuves du baccalauréat. Ils ont fréquenté le lycée B. PASCAL jusqu'aux épreuves du baccalauréat.

Les lycées au-dessous de la barre rouge ne conservent pas la totalité des élèves de seconde.



La donnée simulée de ce que serait le taux de réussite de ce lycée si ses élèves connaissaient le même accès au baccalauréat que l'ensemble des candidats (en France) de tous les lycées de même âge et origine sociale est affi-

chée dans la colonne (3) et correspond à 77 %.

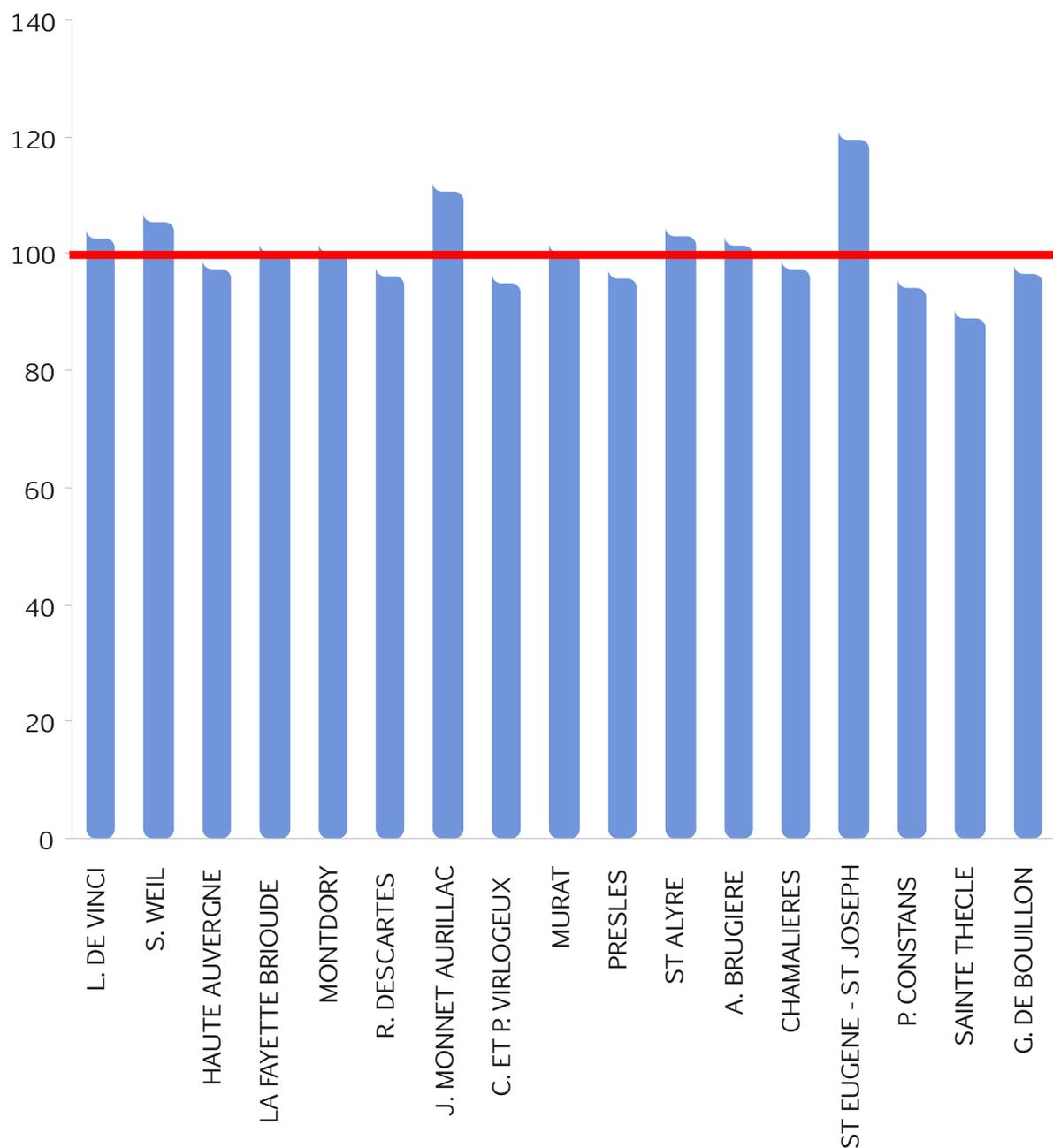
Le résultat du lycée B. PASCAL, pour ce qui concerne l'indicateur 2, est un score de 2 points.

La méthode de lecture des sous ensembles des lycées ayant les structures 2, 3, 5 et 6 est la même. Les sous ensembles représentés sous ces structures pédagogiques font l'objet des tableaux qui suivent.

2.2.2 Taux d'accès de la seconde au baccalauréat : structure 2

Département	Dénomination	Secteur	Effectif de la seconde	Taux du lycée (1)	Attendu académie (2)	Attendu France (3)	Ecart France (1-3)
HAUTE LOIRE	L. DE VINCI	PU	343	79	74	77	2
HAUTE LOIRE	S. WEIL	PU	293	78	64	74	4
CANTAL	HAUTE AUVERGNE	PU	142	77	72	79	-2
HAUTE LOIRE	LA FAYETTE BRIOUDE	PU	129	77	77	77	0
PUY DE DOME	MONTDORY	PU	190	75	70	75	0
PUY DE DOME	R. DESCARTES	PU	374	74	74	77	-3
CANTAL	J. MONNET AURILLAC	PU	210	73	61	66	7
PUY DE DOME	C. ET P. VIRLOGEUX	PU	435	73	77	77	-4
PUY DE DOME	MURAT	PU	281	73	65	73	0
ALLIER	PRESLES	PU	446	71	65	74	-3
PUY DE DOME	ST ALYRE	PR	182	71	53	69	2
PUY DE DOME	A. BRUGIERE	PU	278	71	64	70	1
PUY DE DOME	CHAMALIERES	PU	242	70	61	72	-2
CANTAL	ST EUGENE - ST JOSEPH	PR	56	68	34	57	11
ALLIER	P. CONSTANS	PU	274	65	58	69	-4
PUY DE DOME	SAINTE THECLE	PR	177	56	52	63	-7
PUY DE DOME	G. DE BOUILLON	PR	194	54	39	56	-2

Certains lycées de la structure 2 sont plus accompagnateurs que d'autres. Les lycées ST EUGENE - ST JOSEPH et J. MONNET AURILLAC comptabilisent des indices, relatifs à l'accès de la seconde au baccalauréat, très largement au-dessus de 100.



2.2.3 Taux d'accès de la seconde au baccalauréat : structures 3, 5 et 6

Taux d'accès de la seconde au baccalauréat

Structure 3

Département	Dénomination	Secteur	Effectif de la seconde	Taux du lycée (1)	Attendu académie (2)	Attendu France (3)	Ecart France (1-3)
HAUTE LOIRE	N-D DU CHÂTEAU	PR	205	76	73	73	3
PUY DE DOME	LA FAYETTE CL-FD	PU	196	73	69	71	2
HAUTE LOIRE	C ET A DUPUY	PU	208	65	76	72	-7
PUY DE DOME	P. JOEL BONTE	PU	51	27	46	61	-34

Structure 5

Département	Dénomination	Secteur	Effectif de la seconde	Taux du lycée (1)	Attendu académie (2)	Attendu France (3)	Ecart France (1-3)
ALLIER	V. LARBAUD	PU	55	70	54	66	4
PUY DE DOME	S. APOLLINAIRE	PU	202	65	60	64	1
ALLIER	G. VINCENT	PU	29	63	62	66	-3
ALLIER	STE PROCULE	PR	22	33	38	48	-15

Structure 6

Département	Dénomination	Secteur	Effectif de la seconde	Taux du lycée (1)	Attendu académie (2)	Attendu France (3)	Ecart France (1-3)
PUY DE DOME	JEAN ZAY	PU	62	77	68	70	7
CANTAL	DE LA COMM.ST GERAUD	PR	17	59	48	65	-6
ALLIER	J. MONNET YZEURE	PU	157	54	58	68	-14

2.2.3.0.1 Représentation des valeurs ajoutées des indicateurs 1 et 2

A ce stade, nous disposons de la valeur ajoutée de deux indicateurs :

- 1) Valeur ajoutée de l'indicateur 1 : le taux brut de réussite
- 2) Valeur ajoutée de l'indicateur 2 : le taux d'accès au baccalauréat à partir de la seconde

Le second indicateur est la clé d'explication du premier indicateur. Un lycée peut obtenir un taux brut de réussite de 100 % et dans ce cas, ou il est sélectif ou il est performant.

Le dégagement d'une valeur ajoutée relative à l'indicateur 2 peut nous renseigner sur la politique adoptée par le lycée. En effet, une valeur ajoutée positive indique un accompagnement des élèves de 2^{nde} jusqu'au baccalauréat et une valeur négative indique le contraire.

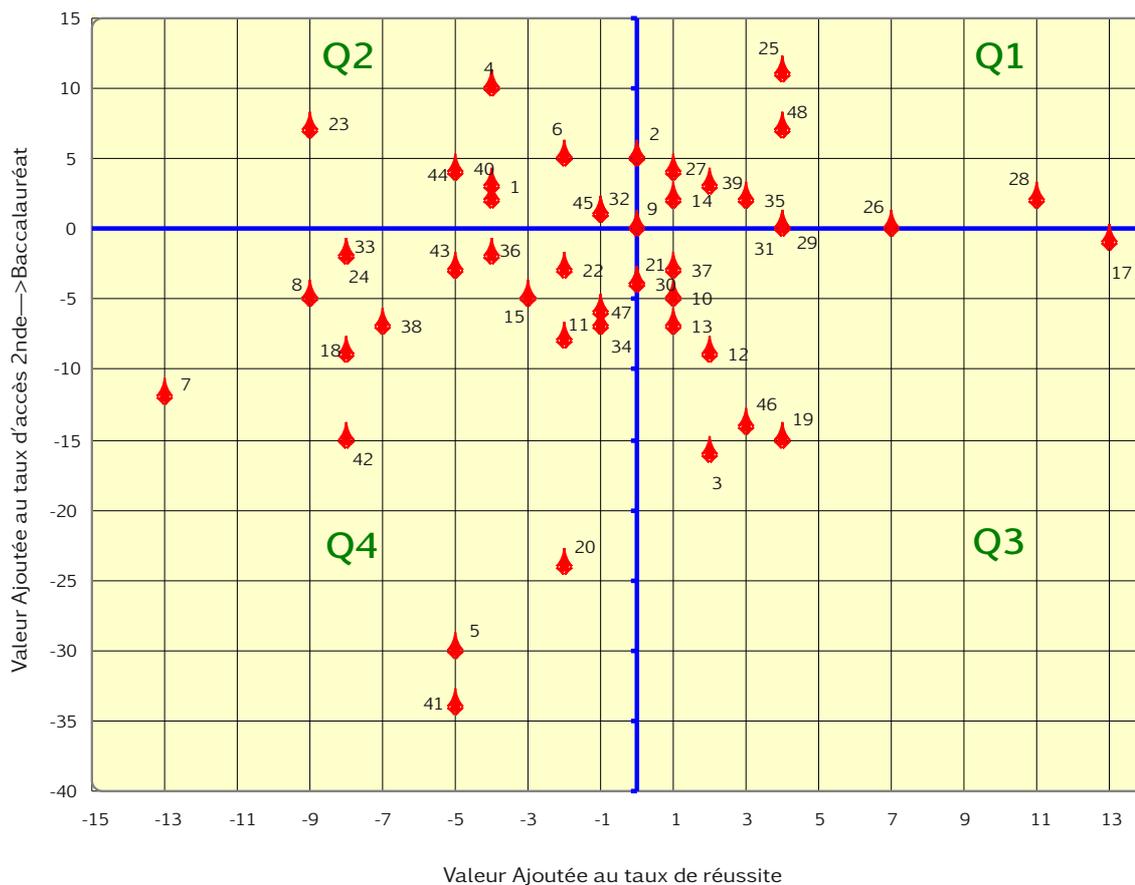
L'objectif est de croiser les deux valeurs ajoutées pour voir comment se sont comportés les lycées et aussi comment ils se regroupent par proximité.

Le graphique, page suivante, est divisé en 4 régions (Q1...Q4) et d'après le croisement des deux valeurs ajoutées, on constate effectivement un regroupement des lycées en quatre blocs, désignés par Q. Voici la signification des 4 régions :

- Q1 : les bons lycées
- Q2 : les lycées accompagnateurs
- Q3 : les lycées sélectifs
- Q4 : les lycées faibles

Dans la région Q1, le lycée 25, ST EUGENE-ST JOSEPH a comptabilisé une VA de 11 en taux d'accès et une VA de 4 en taux brut de réussite. Dans la région Q2, le lycée 23, J. MONNET AURILLAC a comptabilisé une VA de 7 en taux d'accès et une VA de -9 en taux brut de réussite.

VA taux de réussite et VA seconde baccalauréat



Légende : lycées

- | | | | |
|-------------------------|-------------------------|---------------------------|--------------------------|
| 1. Mme DE STAEL | 13. B. PASCAL AMBERT | 25. ST EUGENE - ST JOSEPH | 37. R. DESCARTES |
| 2. T. DE BANVILLE | 14. B. PASCAL CL-FD | 26. LA FAYETTE BRIOUDE | 38. C ET A DUPUY |
| 3. B. DE VIGENERE | 15. J. D'ARC | 27. S. WEIL | 39. N-D DU CHÂTEAU |
| 4. ST PIERRE CUSSET | 16. ST PIERRE COURPIERE | 28. L. DE VINCI | 40. LA FAYETTE CL-FD |
| 5. ST BENOIT | 17. SEVIGNE-SAINT LOUIS | 29. MURAT | 41. P. JOEL BONTE |
| 6. ST JOSEPH | 18. STE MARIE | 30. C. ET P. VIRLOGEUX | 42. STE PROCULE |
| 7. LA PRESENT.N-DAME | 19. FENELON | 31. MONTDORY | 43. G. VINCENT |
| 8. E.DUCLAUX | 20. MASSILLON | 32. A. BRUGIERE | 44. V. LARBAUD |
| 9. MAURIAC | 21. P. CONSTANS | 33. G. DE BOUILLON | 45. S. APOLLINAIRE |
| 10. ST JULIEN | 22. PRESLES | 34. SAINTE THECLE | 46. J. MONNET YZEURE |
| 11. DU SACRE COEUR | 23. J. MONNET AURILLAC | 35. ST ALYRE | 47. DE LA COMM.ST GERAUD |
| 12. ST-J DE COMPOSTELLE | 24. HAUTE AUVERGNE | 36. CHAMALIERES | 48. JEAN ZAY |

2.3 bac général et technologique : proportion de bacheliers parmi les sortants

Cet indicateur permet d'évaluer la probabilité pour un élève de seconde, d'obtenir le baccalauréat à l'issue d'une scolarité entièrement effectuée dans le lycée, quel que soit le nombre d'années nécessaires. Il prend en compte le nombre de bacheliers issus du lycée et le nombre de sortants du lycée, tout au long du cycle.

Le tableau suivant indique que le lycée T. DE BANVILLE comptabilise un taux de bacheliers sortants de 79 %.

2.3.1 Proportion de bacheliers parmi les sortants : structure 1

Département	Dénomination	Secteur	% Bacheliers sortants du lycée (1)	% bacheliers sortants académie (2)	% bacheliers sortants France (3)	Ecart France (1-3)
PUY DE DOME	B. PASCAL CL-FD	PU	81	72	72	9
ALLIER	T. DE BANVILLE	PU	79	72	72	7
ALLIER	Mme DE STAEL	PU	77	72	72	5
ALLIER	ST PIERRE CUSSET	PR	77	72	72	5
CANTAL	MAURIAC	PU	76	72	72	4
CANTAL	E.DUCLAUX	PU	71	72	72	-1
PUY DE DOME	J. D'ARC	PU	70	72	72	-2
PUY DE DOME	B. PASCAL AMBERT	PU	67	72	72	-5
HAUTE LOIRE	DU SACRE COEUR	PR	65	72	72	-7
PUY DE DOME	ST PIERRE COURPIERE	PR	64	72	72	-8
PUY DE DOME	FENELON	PR	62	72	72	-10
PUY DE DOME	SEVIGNE-SAINT LOUIS	PR	62	72	72	-10
HAUTE LOIRE	ST JULIEN	PR	59	72	72	-13
HAUTE LOIRE	ST-J DE COMPOSTELLE	PR	59	72	72	-13
CANTAL	LA PRESENT.N-DAME	PR	59	72	72	-13
ALLIER	B. DE VIGENERE	PU	58	72	72	-14
ALLIER	ST JOSEPH	PR	57	72	72	-15
PUY DE DOME	STE MARIE	PR	56	72	72	-16
PUY DE DOME	MASSILLON	PR	55	72	72	-17
ALLIER	ST BENOIT	PR	32	72	72	-40

Le taux national attendu pour ce groupe de structure est de 72 %.

Conclusion : le lycée T. DE BANVILLE réalise un taux au-dessus du taux attendu. Son score est de 7 points.

La méthode de lecture des sous ensembles des lycées ayant les structures 2, 3, 5 et 6 est la même. Les sous ensembles représentés sous ces structures pédagogiques font l'objet des tableaux qui suivent.

2.3.2 Proportion de bacheliers parmi les sortants : structure 2

Département	Dénomination	Secteur	% Bacheliers sortants du lycée (1)	% bacheliers sortants académie (2)	% bacheliers sortants France (3)	Ecart France (1-3)
HAUTE LOIRE	S. WEIL	PU	81	72	74	7
CANTAL	HAUTE AUVERGNE	PU	80	72	74	6
HAUTE LOIRE	L. DE VINCI	PU	79	72	74	5
PUY DE DOME	MONTDORY	PU	78	72	74	4
PUY DE DOME	ST ALYRE	PR	78	72	74	4
HAUTE LOIRE	LA FAYETTE BRIOUDE	PU	77	72	74	3
PUY DE DOME	C. ET P. VIRLOGEUX	PU	77	72	74	3
PUY DE DOME	CHAMALIERES	PU	76	72	74	2
CANTAL	ST EUGENE - ST JOSEPH	PR	76	72	74	2
CANTAL	J. MONNET AURILLAC	PU	76	72	74	2
PUY DE DOME	R. DESCARTES	PU	75	72	74	1
PUY DE DOME	MURAT	PU	75	72	74	1
ALLIER	PRESLES	PU	74	72	74	0
PUY DE DOME	A. BRUGIERE	PU	73	72	74	-1
ALLIER	P. CONSTANS	PU	71	72	74	-3
PUY DE DOME	G. DE BOUILLON	PR	63	72	74	-11
PUY DE DOME	SAINTE THECLE	PR	62	72	74	-12

2.3.3 Proportion de bacheliers parmi les sortants : structures 3, 5 et 6

Structure 3

Département	Dénomination	Secteur	% Bacheliers sortants du lycée (1)	% bacheliers sortants académie (2)	% bacheliers sortants France (3)	Ecart France (1-3)
HAUTE LOIRE	N-D DU CHÂTEAU	PR	79	72	70	9
PUY DE DOME	LA FAYETTE CL-FD	PU	73	72	70	3
HAUTE LOIRE	C ET A DUPUY	PU	70	72	70	0
PUY DE DOME	P. JOEL BONTE	PU	45	72	70	-25

Structure 5

Département	Dénomination	Secteur	% Bacheliers sortants du lycée (1)	% bacheliers sortants académie (2)	% bacheliers sortants France (3)	Ecart France (1-3)
ALLIER	V. LARBAUD	PU	78	72	72	6
PUY DE DOME	S. APOLLINAIRE	PU	72	72	72	0
ALLIER	G. VINCENT	PU	71	72	72	-1
ALLIER	STE PROCULE	PR	38	72	72	-34

Structure 6

Département	Dénomination	Secteur	% Bacheliers sortants du lycée (1)	% bacheliers sortants académie (2)	% bacheliers sortants France (3)	Ecart France (1-3)
PUY DE DOME	JEAN ZAY	PU	78	72	71	7
CANTAL	DE LA COMM.ST GERAUD	PR	71	72	71	0
ALLIER	J. MONNET YZEURE	PU	65	72	71	-6

2.4 Bac général et technologique : synthèse des valeurs ajoutées

Pour l'approche d'un point de vue, une synthèse des écarts ou des valeurs ajoutées est à effectuer en regroupant les écarts constatés des 3 indicateurs.

Le tableau suivant donne, pour les lycées de structure pédagogique 1, la valeur ajoutée dans la colonne "Total des écarts".

2.4.1 Synthèse des valeurs ajoutées : structure 1

Dans les colonnes 1, 2 et 3, il s'agit des écarts calculés précédemment. La colonne "Total des indicateurs" est le total des écarts.

Département	Dénomination	Secteur	Indicateur 1	Indicateur 2	Indicateur 3	Total des indicateurs
ALLIER	Mme DE STAEL	PU	-4	3	5	4
ALLIER	T. DE BANVILLE	PU	0	5	7	12
ALLIER	B. DE VIGENERE	PU	2	-16	-14	-28
ALLIER	ST PIERRE CUSSET	PR	-4	10	5	11
ALLIER	ST BENOIT	PR	-5	-30	-40	-75
ALLIER	ST JOSEPH	PR	-2	5	-15	-12
CANTAL	LA PRESENT.N-DAME	PR	-13	-12	-13	-38
CANTAL	E.DUCLAUX	PU	-9	-5	-1	-15
CANTAL	MAURIAC	PU	0	0	4	4
HAUTE LOIRE	ST JULIEN	PR	1	-5	-13	-17
HAUTE LOIRE	DU SACRE COEUR	PR	-2	-8	-7	-17
HAUTE LOIRE	ST-J DE COMPOSTELLE	PR	2	-9	-13	-20
PUY DE DOME	B. PASCAL AMBERT	PU	1	-7	-5	-11
PUY DE DOME	B. PASCAL CL-FD	PU	1	2	9	12
PUY DE DOME	J. D'ARC	PU	-3	-5	-2	-10
PUY DE DOME	ST PIERRE COURPIERE	PR	16	10	-8	18
PUY DE DOME	SEVIGNE-SAINT LOUIS	PR	13	-1	-10	2
PUY DE DOME	STE MARIE	PR	-8	-9	-16	-33
PUY DE DOME	FENELON	PR	4	-15	-10	-21
PUY DE DOME	MASSILLON	PR	-2	-24	-17	-43

2.4.2 Synthèse des valeurs ajoutées : structure 2

Dans les colonnes 1, 2 et 3, il s'agit des écarts calculés précédemment. La colonne "Total des indicateurs" est le total des écarts.

Département	Dénomination	Secteur	Indicateur 1	Indicateur 2	Indicateur 3	Total des indicateurs
ALLIER	P. CONSTANS	PU	0	-4	-3	-7
ALLIER	PRESLES	PU	-2	-3	0	-5
CANTAL	J. MONNET AURILLAC	PU	-9	7	2	0
CANTAL	HAUTE AUVERGNE	PU	-8	-2	6	-4
CANTAL	ST EUGENE - ST JOSEPH	PR	4	11	2	17
HAUTE LOIRE	LA FAYETTE BRIOUDE	PU	7	0	3	10
HAUTE LOIRE	S. WEIL	PU	1	4	7	12
HAUTE LOIRE	L. DE VINCI	PU	11	2	5	18
PUY DE DOME	MURAT	PU	4	0	1	5
PUY DE DOME	C. ET P. VIRLOGEUX	PU	0	-4	3	-1
PUY DE DOME	MONTDORY	PU	4	0	4	8
PUY DE DOME	A. BRUGIERE	PU	-1	1	-1	-1
PUY DE DOME	G. DE BOUILLON	PR	-8	-2	-11	-21
PUY DE DOME	SAINTE THECLE	PR	-1	-7	-12	-20
PUY DE DOME	ST ALYRE	PR	3	2	4	9
PUY DE DOME	CHAMALIERES	PU	-4	-2	2	-4
PUY DE DOME	R. DESCARTES	PU	1	-3	1	-1

2.4.3 Synthèse des valeurs ajoutées : structures 3, 5 et 6

Dans les colonnes 1, 2 et 3, il s'agit des écarts calculés précédemment. La colonne "Total des indicateurs" est le total des écarts.

Structure 3

Département	Dénomination	Secteur	Indicateur 1	Indicateur 2	Indicateur 3	Total des indicateurs
HAUTE LOIRE	C ET A DUPUY	PU	-7	-7	0	-14
HAUTE LOIRE	N-D DU CHÂTEAU	PR	2	3	9	14
PUY DE DOME	LA FAYETTE CL-FD	PU	-4	2	3	1
PUY DE DOME	P. JOEL BONTE	PU	-5	-34	-25	-64

Structure 5

Département	Dénomination	Secteur	Indicateur 1	Indicateur 2	Indicateur 3	Total des indicateurs
ALLIER	STE PROCULE	PR	-8	-15	-34	-57
ALLIER	G. VINCENT	PU	-5	-3	-1	-9
ALLIER	V. LARBAUD	PU	-5	4	6	5
PUY DE DOME	S. APOLLINAIRE	PU	-1	1	0	0

Structure 6

Département	Dénomination	Secteur	Indicateur 1	Indicateur 2	Indicateur 3	Total des indicateurs
ALLIER	J. MONNET YZEURE	PU	3	-14	-6	-17
CANTAL	D E LA COMM.ST GERAUD	PR	-1	-6	0	-7
PUY DE DOME	JEAN ZAY	PU	4	7	7	18

2.5 Synthèse des valeurs ajoutées : vue d'ensemble

Pour avoir une vue d'ensemble, l'intégration des sous ensembles en un seul ensemble s'impose. La présentation du résultat final en un seul tableau facilite l'approche pour évaluer la valeur ajoutée de chaque lycée.

L'examen du tableau (page suivante) fait apparaître la constitution de quatre groupes de lycées. La valeur ajoutée apportée par les lycées s'étale entre +18 points et -75.

Dans le groupe A, entre les lycées ST PIERRE à COURPIERE et S. APOLINAIRE, l'écart est de 18 points de valeur ajoutée. Ce groupe est constitué de 28 lycées contre 20 en 2009. Une autre vision de ce groupe est donnée par la matrice des distances euclidiennes. Cette matrice nous renseigne aussi sur les sous ensembles constitués en raison de la distance sous forme du plus proche voisin. La matrice se trouve à la suite du tableau de la page suivante.

Le groupe B comptabilise une valeur ajoutée entre -1 et -5.

Le groupe C s'est agrandi par rapport à 2009.

Enfin, le groupe D totalise 18 lycées contre 12 en 2009. Vu leur nombre, une matrice de distances euclidiennes est jointe.

2.5.1 Tableau : vue d'ensemble

Groupe 2010	Département	Dénomination	SECTEUR	Indicateur 1	Indicateur 2	Indicateur 3	Total 2010	Rappel écart 2009	Rappel groupe 2009
A	PUY DE DOME	ST PIERRE COURPIERE	PR	16	10	-8	18	24	A
	HAUTE LOIRE	L. DE VINCI	PU	11	2	5	18	3	A
	PUY DE DOME	JEAN ZAY	PU	4	7	7	18	15	A
	CANTAL	ST EUGENE - ST JOSEPH	PR	4	11	2	17		
	HAUTE LOIRE	N-D DU CHÂTEAU	PR	2	3	9	14	19	A
	ALLIER	T. DE BANVILLE	PU	0	5	7	12	7	A
	PUY DE DOME	B. PASCAL CL-FD	PU	1	2	9	12	7	A
	HAUTE LOIRE	S. WEIL	PU	1	4	7	12	6	A
	ALLIER	ST PIERRE CUSSET	PR	-4	10	5	11	10	A
	HAUTE LOIRE	LA FAYETTE BRIOUDE	PU	7	0	3	10	9	A
	PUY DE DOME	ST ALYRE	PR	3	2	4	9	2	A
	PUY DE DOME	MONTDORY	PU	4	0	4	8	0	A
	PUY DE DOME	MURAT	PU	4	0	1	5	-3	B
	ALLIER	V. LARBAUD	PU	-5	4	6	5	-5	B
	ALLIER	Mme DE STAEL	PU	-4	3	5	4	7	C
	CANTAL	MAURIAC	PU	0	0	4	4	10	A
	PUY DE DOME	SEVIGNE-SAINT LOUIS	PR	13	-1	-10	2	-5	B
	PUY DE DOME	LA FAYETTE CL-FD	PU	-4	2	3	1	16	A
	CANTAL	J. MONNET AURILLAC	PU	-9	7	2	0	-3	B
	PUY DE DOME	S. APOLLINAIRE	PU	-1	1	0	0	-9	C
B	PUY DE DOME	C. ET P. VIRLOGEUX	PU	0	-4	3	-1	-10	D
	PUY DE DOME	A. BRUGIERE	PU	-1	1	-1	-1	2	A
	PUY DE DOME	R. DESCARTES	PU	1	-3	1	-1	-5	B
	CANTAL	HAUTE AUVERGNE	PU	-8	-2	6	-4	13	A
	PUY DE DOME	CHAMALIERES	PU	-4	-2	2	-4	-3	B
	ALLIER	PRESLES	PU	-2	-3	0	-5	-8	C
C	ALLIER	P. CONSTANS	PU	0	-4	-3	-7	16	A
	CANTAL	DE LA COMM.ST GERAUD	PR	-1	-6	0	-7	19	A
	ALLIER	G. VINCENT	PU	-5	-3	-1	-9	3	A
	PUY DE DOME	J. D'ARC	PU	-3	-5	-2	-10	-15	D
D	PUY DE DOME	B. PASCAL AMBERT	PU	1	-7	-5	-11	6	A
	ALLIER	ST JOSEPH	PR	-2	5	-15	-12	-20	D
	HAUTE LOIRE	C ET A DUPUY	PU	-7	-7	0	-14	-15	D
	CANTAL	E.DUCLAUX	PU	-9	-5	-1	-15	8	A
	HAUTE LOIRE	ST JULIEN	PR	1	-5	-13	-17	22	A
	HAUTE LOIRE	DU SACRE COEUR	PR	-2	-8	-7	-17	11	A
	ALLIER	J. MONNET YZEURE	PU	3	-14	-6	-17	-21	D
	HAUTE LOIRE	ST-J DE COMPOSTELLE	PR	2	-9	-13	-20	-24	D
	PUY DE DOME	SAINTE THECLE	PR	-1	-7	-12	-20	2	A
	PUY DE DOME	FENELON	PR	4	-15	-10	-21	13	A
	PUY DE DOME	G. DE BOUILLON	PR	-8	-2	-11	-21	16	A
	ALLIER	B. DE VIGENERE	PU	2	-16	-14	-28	-25	D
	PUY DE DOME	STE MARIE	PR	-8	-9	-16	-33	-15	D
	CANTAL	LA PRESENT.N-DAME	PR	-13	-12	-13	-38	21	A
	PUY DE DOME	MASSILLON	PR	-2	-24	-17	-43	-32	D
	ALLIER	STE PROCULE	PR	-8	-15	-34	-57	4	A
	PUY DE DOME	P. JOEL BONTE	PU	-5	-34	-25	-64		
	ALLIER	ST BENOIT	PR	-5	-30	-40	-75		

2.5.1.0.2 Matrice des distances euclidiennes du groupe A

MATRICE EUCLIDIENNE : DISTANCES MOYENNES ENTRE LES SOUS ENSEMBLES DU GROUPE DE LYCEES

Les lycées groupe A

Lycées	ST PIERRE COURPIERE	L. DE VINCI	JEAN ZAY	ST EUGENE - ST JOSEPH	N-D DU CHÂTEAU	T. DE BANVILLE	B. PASCAL CL-FD	S. WEIL	ST PIERRE CUSSET	LA FAYETTE BRIOUDE	ST ALYRE	MONTDORY	MURAT	V. LARBAUD	Mme DE STAEL	MAURIAC	SEVIGNE-SAINT LOUIS	LA FAYETTE CL-FD	J. MONNET AURILLAC	S. APOLLINAIRE
ST PIERRE COURPIERE		16,1	19,4	15,7	23,1	22,5	24,0	22,0	23,9	17,4	19,4	19,7	18,0	25,9	24,9	22,4	11,6	24,2	27,1	20,8
L. DE VINCI	16,1		8,8	11,8	9,9	11,6	10,8	10,4	17,0	4,9	8,1	7,3	8,3	16,2	15,0	11,2	15,4	15,1	20,8	13,0
JEAN ZAY	19,4	8,8		6,4	4,9	4,5	6,2	4,2	8,8	8,6	5,9	7,6	9,2	9,5	9,2	8,6	20,8	10,2	13,9	10,5
ST EUGENE - ST JOSEPH	15,7	11,8	6,4		10,8	8,8	11,8	9,1	8,6	11,4	9,3	11,2	11,0	12,1	11,7	11,9	19,2	12,1	13,6	11,4
N-D DU CHÂTEAU	23,1	9,9	4,9	10,8		3,5	1,4	2,4	10,0	8,4	5,2	6,2	8,8	7,7	7,2	6,2	22,3	8,5	13,6	9,7
T. DE BANVILLE	22,5	11,6	4,5	8,8	3,5		3,7	1,4	6,7	9,5	5,2	7,1	8,8	5,2	4,9	5,8	22,2	6,4	10,5	8,1
B. PASCAL CL-FD	24,0	10,8	6,2	11,8	1,4	3,7		2,8	10,2	8,7	5,4	6,2	8,8	7,0	6,5	5,5	22,7	7,8	13,2	9,3
S. WEIL	22,0	10,4	4,2	9,1	2,4	1,4	2,8		8,1	8,2	4,1	5,8	7,8	6,1	5,5	5,1	21,4	6,7	11,6	7,9
ST PIERRE CUSSET	23,9	17,0	8,8	8,6	10,0	6,7	10,2	8,1		15,0	10,7	12,8	13,4	6,2	7,0	10,8	25,2	8,2	6,6	10,7
LA FAYETTE BRIOUDE	17,4	4,9	8,6	11,4	8,4	9,5	8,7	8,2	15,0		4,6	3,2	3,6	13,0	11,6	7,1	14,4	11,2	17,5	8,6
ST ALYRE	19,4	8,1	5,9	9,3	5,2	5,2	5,4	4,1	10,7	4,6		2,2	3,7	8,5	7,1	3,6	17,5	7,1	13,2	5,7
MONTDORY	19,7	7,3	7,6	11,2	6,2	7,1	6,2	5,8	12,8	3,2	2,2		3,0	10,0	8,6	4,0	16,7	8,3	14,9	6,5
MURAT	18,0	8,3	9,2	11,0	8,8	8,8	8,8	7,8	13,4	3,6	3,7	3,0		11,0	9,4	5,0	14,2	8,5	14,8	5,2
V. LARBAUD	25,9	16,2	9,5	12,1	7,7	5,2	7,0	6,1	6,2	13,0	8,5	10,0	11,0		1,7	6,7	24,6	3,7	6,4	7,8
Mme DE STAEL	24,9	15,0	9,2	11,7	7,2	4,9	6,5	5,5	7,0	11,6	7,1	8,6	9,4	1,7		5,1	23,0	2,2	7,1	6,2
MAURIAC	22,4	11,2	8,6	11,9	6,2	5,8	5,5	5,1	10,8	7,1	3,6	4,0	5,0	6,7	5,1		19,1	4,6	11,6	4,2
SEVIGNE-SAINT LOUIS	11,6	15,4	20,8	19,2	22,3	22,2	22,7	21,4	25,2	14,4	17,5	16,7	14,2	24,6	23,0	19,1		21,6	26,3	17,3
LA FAYETTE CL-FD	24,2	15,1	10,2	12,1	8,5	6,4	7,8	6,7	8,2	11,2	7,1	8,3	8,5	3,7	2,2	4,6	21,6		7,1	4,4
J. MONNET AURILLAC	27,1	20,8	13,9	13,6	13,6	10,5	13,2	11,6	6,6	17,5	13,2	14,9	14,8	6,4	7,1	11,6	26,3	7,1		10,2
S. APOLLINAIRE	20,8	13,0	10,5	11,4	9,7	8,1	9,3	7,9	10,7	8,6	5,7	6,5	5,2	7,8	6,2	4,2	17,3	4,4	10,2	

Les sous ensembles du groupe A

S/Groupe (Noeud)	Premier (Fils gauche)	Second (Fils droit)	Distance	S/Groupe (Noeud)	Premier (Fils gauche)	Second (Fils droit)	Distance
1	B. PASCAL CL-FD	N-D DU CHÂTEAU	1,4	10	S/GROUPE 6	JEAN ZAY	4,9
2	S. WEIL	T. DE BANVILLE	1,4	11	S/GROUPE 9	S/GROUPE 8	5,7
3	Mme DE STAEL	V. LARBAUD	1,7	12	J. MONNET AURILLAC	ST PIERRE CUSSET	6,6
4	MONTDORY	ST ALYRE	2,2	13	S/GROUPE 12	S/GROUPE 5	7,0
5	S/GROUPE 3	LA FAYETTE CL-FD	3,0	14	S/GROUPE 11	S/GROUPE 10	7,4
6	S/GROUPE 2	S/GROUPE 1	3,1	15	S/GROUPE 14	S/GROUPE 13	9,5
7	S/GROUPE 4	MURAT	3,4	16	S/GROUPE 15	ST EUGENE - ST JOSEPH	10,7
8	S/GROUPE 7	LA FAYETTE BRIOUDE	3,8	17	SEVIGNE-SAINT LOUIS	ST PIERRE COURPIERE	11,6
9	S. APOLLINAIRE	MAURIAC	4,2	18	S/GROUPE 16	L. DE VINCI	11,8
				19	S/GROUPE 18	S/GROUPE 17	20,8

2.5.1.0.3 Matrice des distances euclidiennes du groupe D

MATRICE EUCLIDIENNE : DISTANCES MOYENNES ENTRE LES SOUS ENSEMBLES DU GROUPE DE LYCEES

Les lycées groupe D

	B. PASCAL AMBERT	ST JOSEPH	C ET A DUPUY	E.DUCLAUX	ST JULIEN	DU SACRE COEUR	J. MONNET YZEURE	ST-J DE COMPOSTELLE	SAINTE THECLE	FENELON	G. DE BOUILLON	B. DE VIGENERE	STE MARIE	LA PRESENT.N-DAME	MASSILLON	STE PROCULE	P. JOEL BONTE	ST BENOIT
B. PASCAL AMBERT		15,9	9,4	11,0	8,2	3,7	7,3	8,3	7,3	9,9	11,9	12,8	14,4	16,9	21,0	31,4	34,1	42,3
ST JOSEPH	15,9		19,8	18,6	10,6	15,3	21,6	14,7	12,4	21,5	10,0	21,4	15,3	20,3	29,1	28,2	40,4	43,1
C ET A DUPUY	9,4	19,8		3,0	15,4	8,7	13,6	15,9	13,4	16,9	12,1	18,9	16,2	15,2	24,6	34,9	36,9	46,2
E.DUCLAUX	11,0	18,6	3,0		15,6	9,7	15,8	16,8	13,7	18,7	10,5	20,3	15,6	14,5	25,8	34,5	37,9	46,5
ST JULIEN	8,2	10,6	15,4	15,6		7,3	11,6	4,1	3,0	10,9	9,7	11,1	10,3	15,7	19,6	24,9	32,0	37,3
DU SACRE COEUR	3,7	15,3	8,7	9,7	7,3		7,9	7,3	5,2	9,7	9,4	11,4	10,9	13,2	18,9	28,5	31,8	39,8
J. MONNET YZEURE	7,3	21,6	13,6	15,8	11,6	7,9		8,7	10,0	4,2	17,0	8,3	15,7	17,6	15,7	30,1	28,7	38,4
ST-J DE COMPOSTELLE	8,3	14,7	15,9	16,8	4,1	7,3	8,7		3,7	7,0	12,4	7,1	10,4	15,3	16,0	24,0	28,6	34,9
SAINTE THECLE	7,3	12,4	13,4	13,7	3,0	5,2	10,0	3,7		9,6	8,7	9,7	8,3	13,0	17,7	24,4	30,2	36,5
FENELON	9,9	21,5	16,9	18,7	10,9	9,7	4,2	7,0	9,6		17,7	4,6	14,7	17,5	12,9	26,8	25,8	34,7
G. DE BOUILLON	11,9	10,0	12,1	10,5	9,7	9,4	17,0	12,4	8,7	17,7		17,5	8,6	11,4	23,6	26,4	35,1	40,4
B. DE VIGENERE	12,8	21,4	18,9	20,3	11,1	11,4	8,3	7,1	9,7	4,6	17,5		12,4	15,6	9,4	22,4	22,2	30,3
STE MARIE	14,4	15,3	16,2	15,6	10,3	10,9	15,7	10,4	8,3	14,7	8,6	12,4		6,6	16,2	19,0	26,7	32,0
LA PRESENT.N-DAME	16,9	20,3	15,2	14,5	15,7	13,2	17,6	15,3	13,0	17,5	11,4	15,6	6,6		16,8	21,8	26,3	33,4
MASSILLON	21,0	29,1	24,6	25,8	19,6	18,9	15,7	16,0	17,7	12,9	23,6	9,4	16,2	16,8		20,1	13,2	24,0
STE PROCULE	31,4	28,2	34,9	34,5	24,9	28,5	30,1	24,0	24,4	26,8	26,4	22,4	19,0	21,8	20,1		21,2	16,4
P. JOEL BONTE	34,1	40,4	36,9	37,9	32,0	31,8	28,7	28,6	30,2	25,8	35,1	22,2	26,7	26,3	13,2	21,2		15,5
ST BENOIT	42,3	43,1	46,2	46,5	37,3	39,8	38,4	34,9	36,5	34,7	40,4	30,3	32,0	33,4	24,0	16,4	15,5	

Les sous ensembles du groupe D

S/Groupe (Noeud)	Premier (Fils gauche)	Second (Fils droit)	Distance	S/Groupe (Noeud)	Premier (Fils gauche)	Second (Fils droit)	Distance
1	E.DUCLAUX	C ET A DUPUY	3,0	9	Cluster 8	Cluster 6	9,6
2	SAINTE THECLE	ST JULIEN	3,0	10	Cluster 7	G. DE BOUILLON	10,0
3	DU SACRE COEUR	B. PASCAL AMBERT	3,7	11	P. JOEL BONTE	MASSILLON	13,2
4	Cluster 2	ST-J DE COMPOSTELLE	3,9	12	Cluster 10	Cluster 9	13,6
5	FENELON	J. MONNET YZEURE	4,2	13	Cluster 12	Cluster 1	14,4
6	Cluster 5	B. DE VIGENERE	6,4	14	ST BENOIT	STE PROCULE	16,4
7	LA PRESENT.N-DAME	STE MARIE	6,6	15	Cluster 13	ST JOSEPH	16,7
8	Cluster 4	Cluster 3	7,3	16	Cluster 14	Cluster 11	20,2
				17	Cluster 16	Cluster 15	28,9

3 Indicateurs du baccalauréat professionnel

51 unités lycées professionnels ont présenté des candidats. 26 unités lycées dans le domaine de la production et 25 unités dans le domaine des services.

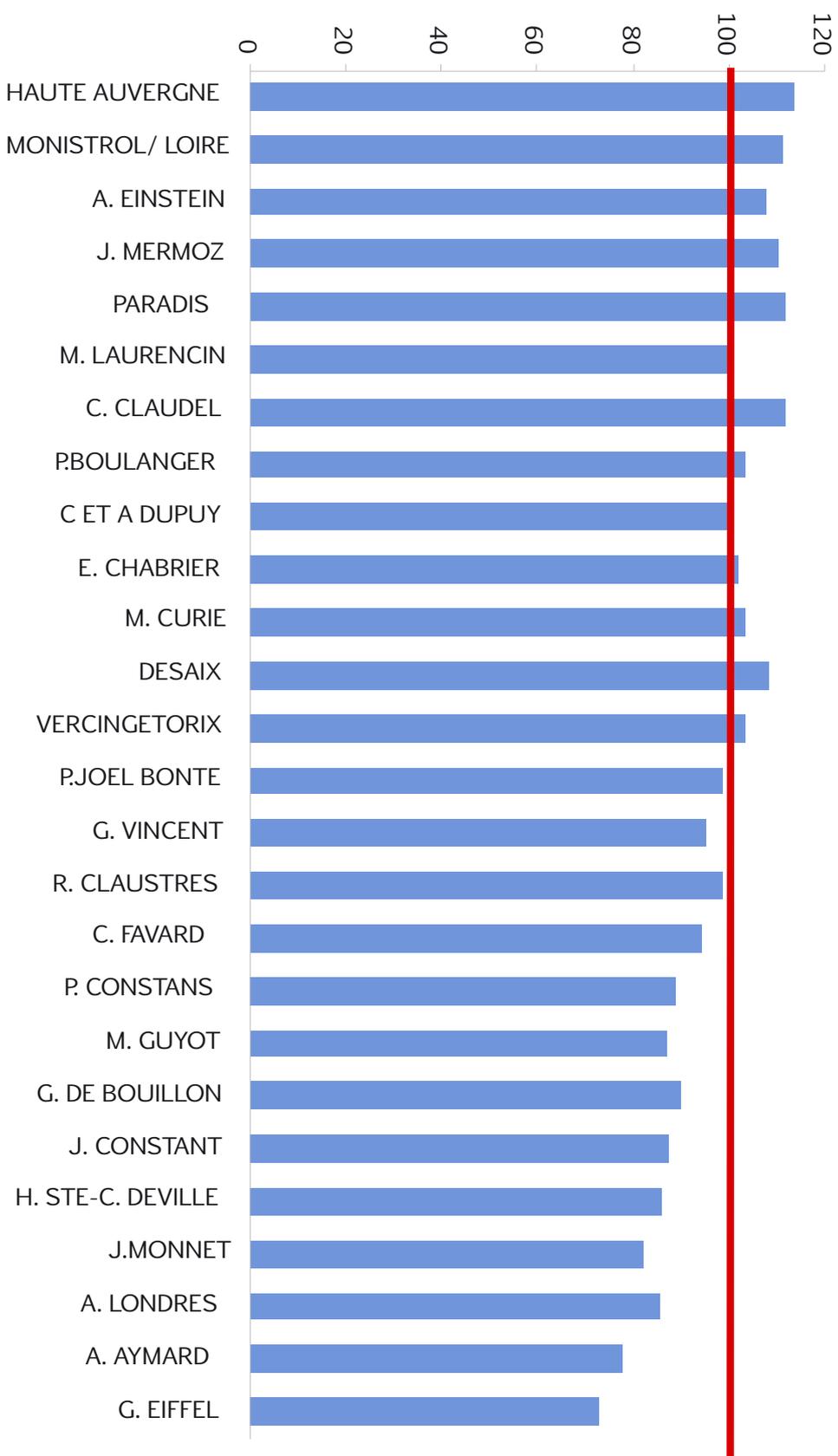
3.1 Taux de réussite brut et taux attendu : production

Dans le domaine de la production, c'est le lycée de Haute Auvergne qui réalise une valeur ajoutée de 12 points. C'est la valeur ajoutée la plus élevée en 2010.

Département	Dénomination	Secteur	Effectif domaine production	Taux réussite production (1)	Taux attendu académie (2)	Taux attendu France (3)	Ecart France (1-3)
CANTAL	HAUTE AUVERGNE	PU	7	100	92	88	12
HAUTE LOIRE	MONISTROL/ LOIRE	PR	12	100	84	90	10
ALLIER	A. EINSTEIN	PU	30	97	91	90	7
CANTAL	J. MERMOZ	PU	50	96	89	87	9
HAUTE LOIRE	PARADIS	PR	24	96	82	86	10
PUY DE DOME	M. LAURENCIN	PU	37	95	95	94	1
PUY DE DOME	C. CLAUDEL	PU	36	94	91	84	10
PUY DE DOME	PBOULANGER	PU	28	93	84	90	3
HAUTE LOIRE	C ET A DUPUY	PU	26	92	88	92	0
HAUTE LOIRE	E. CHABRIER	PU	12	92	90	90	2
PUY DE DOME	M. CURIE	PU	11	91	85	88	3
PUY DE DOME	DESAIX	PU	10	90	87	83	7
PUY DE DOME	VERCINGETORIX	PU	44	89	83	86	3
PUY DE DOME	P.JOEL BONTE	PU	126	87	86	88	-1
ALLIER	G. VINCENT	PU	19	84	86	88	-4
PUY DE DOME	R. CLAUSTRÉS	PU	37	84	83	85	-1
HAUTE LOIRE	C. FAVARD	PU	21	81	88	86	-5
ALLIER	P. CONSTANS	PU	25	80	84	90	-10
ALLIER	M. GUYOT	PU	14	79	82	91	-12
PUY DE DOME	G. DE BOUILLON	PR	9	78	88	87	-9
CANTAL	J. CONSTANT	PU	25	76	88	87	-11
PUY DE DOME	H. STE-C. DEVILLE	PU	50	74	84	86	-12
ALLIER	J.MONNET	PU	11	73	83	89	-16
ALLIER	A. LONDRES	PU	32	72	85	84	-12
HAUTE LOIRE	A. AYMARD	PU	10	70	87	90	-20
ALLIER	G. EIFFEL	PU	12	67	90	92	-25

Dans le domaine de la production, il y a plus d'une dizaine de taux brut attendus en France.

Une représentation graphique à base 100, page suivante, de l'ensemble des taux bruts de réussite par lycée, fait apparaître qu'environ 50 % des lycées sont en-dessous de la barre nationale.



Environ 50 % des lycées affichent une valeur ajoutée négative

3.2 Taux de réussite brut et taux attendu : services

Dans le domaine des services, c'est le lycée G. VINCENT qui se distingue avec 8 points de valeur ajoutée.

Département	Dénomination	Secteur	Effectif domaine services	Taux réussite services (1)	Taux attendu académie (2)	Taux attendu France (3)	Ecart France (1-3)
ALLIER	G. VINCENT	PU	22	100	93	92	8
CANTAL	HAUTE AUVERGNE	PU	12	100	92	93	7
PUY DE DOME	M. CURIE	PU	73	99	93	92	7
ALLIER	M. GUYOT	PU	39	97	91	90	7
PUY DE DOME	C. CLAUDEL	PU	36	92	86	85	7
PUY DE DOME	A. RODIER CL-FD	PR	45	96	88	90	6
PUY DE DOME	B. PASCAL AMBERT	PU	8	100	89	95	5
CANTAL	ST EUGENE - ST JOSEPH	PR	34	97	87	93	4
CANTAL	DE LA COMM. ST GERAUD	PR	24	96	90	93	3
ALLIER	G. EIFFEL	PU	17	94	90	92	2
ALLIER	A. RODIER MOULINS	PR	60	92	92	91	1
ALLIER	V. LARBAUD	PU	50	88	88	88	0
PUY DE DOME	H. STE-CLAIRE DEVILLE	PU	16	88	92	88	0
PUY DE DOME	VERCINGETORIX	PU	38	92	92	93	-1
CANTAL	MAURIAC	PU	9	89	88	90	-1
HAUTE LOIRE	A. M. MARTEL	PR	22	86	87	87	-1
PUY DE DOME	LES CORDELIERS	PR	42	90	87	92	-2
ALLIER	SAT VINCENT	PR	36	89	93	92	-3
PUY DE DOME	P. BOULANGER	PU	25	84	81	88	-4
HAUTE LOIRE	J. MONNET P-E-VELAY	PU	71	87	91	93	-6
ALLIER	VAL D'ALLIER	PU	10	80	82	86	-6
PUY DE DOME	CHAMALIERES	PU	23	87	86	94	-7
CANTAL	R. CORTAT	PU	61	84	88	91	-7
ALLIER	A. LONDRES	PU	28	82	88	89	-7
HAUTE LOIRE	LA FAYETTE	PU	13	85	92	93	-8
ALLIER	J. MONNET YZEURE	PU	35	83	89	91	-8
PUY DE DOME	M. LAURENCIN	PU	46	83	85	92	-9
PUY DE DOME	F. RABELAIS	PU	22	82	91	92	-10
HAUTE LOIRE	E. CHABRIER	PU	21	81	88	93	-12
PUY DE DOME	G. TILLION	PU	20	80	92	92	-12
HAUTE LOIRE	MONISTROL/ LOIRE	PR	17	76	87	88	-12
PUY DE DOME	A. GASQUET	PU	115	79	89	92	-13

3.3 Taux d'accès de 1ère au baccalauréat

Le taux d'accès de 1ère au baccalauréat concerne l'ensemble des lycées professionnels sans distinction de domaine.

Département	Dénomination	Secteur	Effectif première	Taux accès établissement (1)	Taux accès Académie (2)	Taux accès France (3)	Ecart France (1-3)
PUY DE DOME	C. CLAUDEL	PU	141	89	78	73	16
ALLIER	A. EINSTEIN	PU	78	93	84	79	14
PUY DE DOME	M. CURIE	PU	134	87	81	74	13
HAUTE LOIRE	PARADIS	PR	32	88	76	76	12
PUY DE DOME	VERCINGETORIX	PU	134	88	77	76	12
ALLIER	M. GUYOT	PU	104	84	76	75	9
PUY DE DOME	A. RODIER CL-FD	PR	64	83	76	74	9
PUY DE DOME	DESAIX	PU	47	82	75	74	8
ALLIER	A. RODIER MOULINS	PR	75	85	85	78	7
PUY DE DOME	P. BOULANGER	PU	144	83	72	76	7
PUY DE DOME	M. LAURENCIN	PU	222	82	75	76	6
CANTAL	DE LA COMM. ST GERAUD	PR	48	82	71	77	5
PUY DE DOME	B. PASCAL AMBERT	PU	24	83	82	79	4
PUY DE DOME	G. DE BOUILLON	PR	50	79	82	75	4
ALLIER	G. VINCENT	PU	36	77	78	74	3
CANTAL	MAURIAC	PU	12	79	73	77	2
ALLIER	V. LARBAUD	PU	128	77	79	75	2
HAUTE LOIRE	C. FAVARD	PU	16	73	65	71	2
HAUTE LOIRE	E. CHABRIER	PU	62	79	82	79	0
PUY DE DOME	R. CLAUSTRÉS	PU	92	72	66	73	-1
CANTAL	ST EUGENE - ST JOSEPH	PR	27	76	77	78	-2
ALLIER	A. LONDRES	PU	133	70	72	72	-2
PUY DE DOME	LES CORDELIERS	PR	70	76	77	79	-3
ALLIER	ST VINCENT	PR	60	73	79	76	-3
PUY DE DOME	P. JOEL BONTE	PU	275	73	76	76	-3
CANTAL	HAUTE AUVERGNE	PU	41	70	71	73	-3
PUY DE DOME	CHAMALIERES	PU	42	75	73	80	-5
HAUTE LOIRE	C ET A DUPUY	PU	67	74	76	79	-5
CANTAL	R. CORTAT	PU	118	72	74	77	-5
HAUTE LOIRE	J. MONNET P-E-VELAY	PU	126	72	78	77	-5
PUY DE DOME	G. TILLION	PU	65	70	80	75	-5
CANTAL	J. MERMOZ	PU	82	69	68	74	-5
HAUTE LOIRE	A. M. MARTEL	PR	30	68	74	73	-5
CANTAL	J. CONSTANT	PU	55	70	68	76	-6
PUY DE DOME	F. RABELAIS	PU	28	69	75	76	-7
PUY DE DOME	AMEDEE GASQUET	PU	119	68	77	75	-7
PUY DE DOME	H.STE-CLAIRE DEVILLE	PU	131	67	76	74	-7
ALLIER	P. CONSTANS	PU	44	71	76	79	-8
ALLIER	G. EIFFEL	PU	55	67	74	77	-10
HAUTE LOIRE	A. AYMARD	PU	39	65	73	75	-10
HAUTE LOIRE	LA FAYETTE	PU		63	80	73	-10
ALLIER	J. MONNET YZEURE	PU	142	66	79	77	-11
HAUTE LOIRE	MONISTROL/ LOIRE	PR	42	60	76	75	-15
ALLIER	VAL D'ALLIER	PU	18	54	74	75	-21

3.4 %Bacheliers sortants

Le % de bacheliers sortants concerne l'ensemble des lycées professionnels sans distinction de domaine.

Département	Dénomination	Secteur	% bacheliers sortants du lycée (1)	% bacheliers sortants académie (2)	% bacheliers sortants France (3)	Ecart France (1-3)
ALLIER	A. EINSTEIN	PU	91	72	69	22
PUY DE DOME	B. PASCAL AMBERT	PU	89	72	69	20
PUY DE DOME	VERCINGETORIX	PU	88	72	69	19
PUY DE DOME	C. CLAUDEL	PU	86	72	69	17
PUY DE DOME	P. BOULANGER	PU	85	72	69	16
CANTAL	DE LA COMM. ST GERAUD	PR	85	72	69	16
ALLIER	A. RODIER MOULINS	PR	85	72	69	16
PUY DE DOME	M. CURIE	PU	85	72	69	16
PUY DE DOME	M. LAURENCIN	PU	83	72	69	14
HAUTE LOIRE	PARADIS	PR	82	72	69	13
CANTAL	HAUTE AUVERGNE	PU	80	72	69	11
ALLIER	G. VINCENT	PU	76	72	69	7
CANTAL	J. CONSTANT	PU	76	72	69	7
ALLIER	M. GUYOT	PU	75	72	69	6
PUY DE DOME	P. JOEL BONTE	PU	75	72	69	6
ALLIER	V. LARBAUD	PU	75	72	69	6
PUY DE DOME	A. RODIER CL-FD	PR	74	72	69	5
PUY DE DOME	CHAMALIERES	PU	74	72	69	5
HAUTE LOIRE	C. FAVARD	PU	74	72	69	5
CANTAL	MAURIAC	PU	73	72	69	4
CANTAL	R. CORTAT	PU	72	72	69	3
HAUTE LOIRE	E. CHABRIER	PU	72	72	69	3
PUY DE DOME	LES CORDELIERS	PR	72	72	69	3
ALLIER	P. CONSTANS	PU	71	72	69	2
ALLIER	A. LONDRES	PU	71	72	69	2
HAUTE LOIRE	J. MONNET P-E-VELAY	PU	70	72	69	1
PUY DE DOME	R. CLAUSTRÉS	PU	69	72	69	0
CANTAL	ST EUGENE - ST JOSEPH	PR	69	72	69	0
HAUTE LOIRE	LA FAYETTE	PU	69	72	69	0
PUY DE DOME	H. STE-CLAIRE DEVILLE	PU	67	72	69	-2
HAUTE LOIRE	MONISTROL/ LOIRE	PR	64	72	69	-5
CANTAL	J. MERMOZ	PU	64	72	69	-5
HAUTE LOIRE	C ET A DUPUY	PU	63	72	69	-6
ALLIER	J. MONNET YZEURE	PU	62	72	69	-7
ALLIER	ST VINCENT	PR	62	72	69	-7
PUY DE DOME	A. GASQUET	PU	61	72	69	-8
PUY DE DOME	F. RABELAIS	PU	60	72	69	-9
HAUTE LOIRE	A. M. MARTEL	PR	58	72	69	-11
PUY DE DOME	DESAIX	PU	56	72	69	-13
ALLIER	G. EIFFEL	PU	53	72	69	-16
PUY DE DOME	G. TILLION	PU	53	72	69	-16
HAUTE LOIRE	A. AYMARD	PU	47	72	69	-22
PUY DE DOME	G. DE BOUILLON	PR	44	72	69	-25
ALLIER	VAL D'ALLIER	PU	38	72	69	-31

3.5 Synthèse des 2 valeurs ajoutées : vue d'ensemble

L'examen du tableau (page suivante) fait apparaître la constitution de quatre groupes de lycées. La valeur ajoutée apportée par les lycées s'étale entre +36 points et -52.

Dans le groupe A, entre les lycées A. EINSTEIN et LES CORDELIERS, l'écart est de 36 points de valeur ajoutée.

Le groupe B comptabilise une valeur ajoutée entre -1 et -5.

Le groupe C entre -8 et -10.

Enfin, le groupe D entre -11 et -52.

SYNTHESE BACCALAUREAT PROFESSIONNEL

Groupe 2010	Département	Dénomination	VA Taux accès	VA %bacheliers sortants	Ecart Valeur ajoutée
A	ALLIER	A. EINSTEIN	14	22	36
	PUY DE DOME	C. CLAUDEL	17	17	34
	PUY DE DOME	VERCINGETORIX	11	19	30
	PUY DE DOME	M. CURIE	13	16	29
	HAUTE LOIRE	PARADIS	13	13	26
	ALLIER	A. RODIER MOULINS	8	16	24
	PUY DE DOME	B. PASCAL AMBERT	4	20	24
	PUY DE DOME	P. BOULANGER	7	16	23
	CANTAL	LA COMM. ST GERAUD	5	16	21
	PUY DE DOME	M. LAURENCIN	7	14	21
	ALLIER	M. GUYOT	10	6	16
	PUY DE DOME	A RODIER P-D-D	9	5	14
	ALLIER	G. VINCENT	2	7	9
	ALLIER	V. LARBAUD	2	6	8
	CANTAL	HAUTE AUVERGNE	-3	11	8
	HAUTE LOIRE	C. FAVARD	3	5	8
	CANTAL	MAURIAC	2	4	6
	PUY DE DOME	P. JOEL BONTE	-2	6	4
	HAUTE LOIRE	E. CHABRIER	0	3	3
	CANTAL	J. CONSTANT	-6	7	1
	PUY DE DOME	CHAMALIERES	-4	5	1
	ALLIER	A. LONDRES	-2	2	0
	PUY DE DOME	LES CORDELIERS	-3	3	0
B	PUY DE DOME	R. CLAUSTRÉS	-1	0	-1
	CANTAL	R. CORTAT	-6	3	-3
	CANTAL	ST EUGENE - ST JOSEPH	-3	0	-3
	PUY DE DOME	DESAIX	9	-13	-4
	ALLIER	P. CONSTANS	-7	2	-5
	HAUTE LOIRE	J. MONNET P-E-V	-6	1	-5
C	PUY DE DOME	H. STE-CLAIRE DEVILLE	-6	-2	-8
	ALLIER	ST VINCENT	-3	-7	-10
	CANTAL	J. MERMOZ	-5	-5	-10
	HAUTE LOIRE	LA FAYETTE	-10	0	-10
D	HAUTE LOIRE	C ET A DUPUY	-5	-6	-11
	HAUTE LOIRE	A M MARTEL	-5	-11	-16
	PUY DE DOME	F RABELAIS	-7	-9	-16
	PUY DE DOME	A. GASQUET	-8	-8	-16
	ALLIER	J. MONNET	-11	-7	-18
	HAUTE LOIRE	MONISTROL/ LOIRE	-15	-5	-20
	PUY DE DOME	G. DE BOUILLON	4	-25	-21
	PUY DE DOME	G. TILLION	-6	-16	-22
	ALLIER	G. EIFFEL	-10	-16	-26
	HAUTE LOIRE	A. AYWARD	-11	-22	-33
	ALLIER	VAL D'ALLIER	-21	-31	-52

4 Lecture de la structure pédagogique des lycées

En France, les lycées sont classés dans 5 structures.

1	GENERAL	lycées possédant des filières générales uniquement	total=général
2	POLYVALENT TERTIAIRE	lycées possédant des filières générales et technologiques tertiaires	total=général + techno tert & général > 25% total
		lycées possédant des filières générales et technologiques tertiaires et technologiques industrielles	total=général + techno tert + techno ind & général > 25% total & techno ind < 50% techno
3	POLYVALENT INDUSTRIEL	lycées possédant des filières générales et technologiques industrielles	total=général + techno ind & général > 25% total
		lycées possédant des filières générales et technologiques tertiaires et technologiques industrielles	total=général + techno tert + techno ind & général > 25% total & techno ind > 50% techno
4	Sans objet	Sans objet	Sans objet
5	TECHNOLOGIQUE TERTIAIRE	lycées possédant des filières technologiques tertiaires uniquement	total = techno tert
		lycées possédant des filières générales et technologiques tertiaires	total=général + techno tert & général < 25% total
		lycées possédant des filières technologiques tertiaires et technologiques industrielles	total = techno ind+techno tert & tecno tert > 50% total
		lycées possédant des filières technologiques tertiaires et technologiques industrielles et générales	total=général+techno tert+techno ind & général < 25% total & techno ind < 50% techno
6	TECHNOLOGIQUE INDUSTRIEL	lycées possédant des filières technologiques industrielles uniquement	total = techno ind
		lycées possédant des filières générales et technologiques industrielles	total=général + techno ind & général < 25% total
		lycées possédant des filières technologiques tertiaires et technologiques industrielles	total = techno ind+techno tert & tecno tert < 50% total
		lycées possédant des filières technologiques tertiaires et technologiques industrielles et générales	total=général+techno tert+techno ind & général < 25% total & techno ind > 50% techno

collection

Notes Statistiques

thématique

Statistiques

titre

Indicateurs de résultats des lycées
Baccalauréats

Général - Technologique et professionnel
2010

conception, réalisation et diffusion

Service Statistique Académique (SSA)
ssa@ac-clermont.fr

impression

Rectorat - 50 ex.

pour plus d'informations

stat.ac-clermont.fr



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

